

Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)



Championnat régional par équipes départementales

Règlement

Adopté au Comité Directeur le 28/03/2026



- **Préambule :**

Le Comité Régional de Normandie organise tous les ans un championnat régional par équipes départementales pour le tir en salle selon un règlement spécifique à la Normandie. Il est communément appelé "Interdep".

- **Calendrier du championnat :**

- Le championnat régional par équipes départementales a lieu chaque année le même jour que le championnat de France Adultes dans un département différent (*voir le calendrier des compétitions régionales*). Il vient clore la saison de tir en salle au niveau régional **et s'adresse à tous les archers non sélectionnables aux Championnats de France de tir à 18m (Jeunes et adultes)**.

- **Composition des délégations départementales :**

- Chaque département comprendra :
 - Un chef de délégation : le Président du Comité Départemental ou son représentant.
 - Quatre équipes définies ci-dessous.
 - Un arbitre expérimenté. Le Comité Départemental accueillant fournissant en plus l'arbitre responsable et le Directeur des tirs.

- **Catégories et composition des équipes :**

- Quatre catégories sont reconnues et les équipes sont composées de quatre archers dont au moins une féminine. Une remplaçante féminine et un remplaçant masculin sont autorisés. Le (la) remplaçant(e) peut participer à n'importe quel moment de la compétition mais pour une volée complète. Chaque équipe peut être encadrée par un coach au maximum. Tous les scores comptent. Une féminine au minimum est présente sur le pas de tir à chaque volée.

- Les équipes départementales sont les suivantes :

- **Equipe Jeunes** - de U13 à U15
- **Equipe Classique** - toutes les catégories d'âge tirant sur blason Ø 40 sont possibles
- **Equipe Arc à poulies** - toutes les catégories d'âge sont possibles
- **Equipe Arc Nu** - toutes les catégories d'âge tirant sur blason Ø 40 sont possibles -

La composition des équipes doit être transmise à l'organisateur au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Ces équipes peuvent être modifiées au greffe le jour du concours avant le début des tirs.

- **Tenue - Comportement :**

- Les Comités Départementaux n'ayant pas obligatoirement de tenues pour équiper leurs archers, ceux-ci devront porter une tenue blanche ou la tenue départementale et des chaussures de sport.
- Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

- **Distances de tir et blasons :**

- La distance de tir est de 15 mètres minimum, 18 mètres maximum selon les possibilités de la salle.
- Pour les équipes **Classique, Arc à poulies et Arc Nu**, les tirs de qualification et matchs de poules s'effectuent sur des **blasons trispots Vegas** de 20 cm Tir en salle.
- Pour les équipes **Jeunes**, les tirs de qualification et matchs de poules s'effectuent sur des **blasons trispots verticaux de 60 cm** Tir en salle.
- Le gymnase doit être correctement chauffé et les cibles suffisamment éclairées.

- **Droits d'engagement :**

- Les frais d'organisation et l'inscription au calendrier fédéral sont à la charge de l'organisateur.
- Le droit d'inscription ne peut excéder 36 € 00 par équipe. Le Comité Régional se réserve le droit de modifier cette proposition de tarif en fonction de l'évolution des règlements et des coûts.
- **Le montant des inscriptions est intégralement perçu par le club organisateur**

- **Déroulement de la compétition :**

- La compétition se déroule sur une journée, avec une série de qualification suivie de matchs par équipes de même catégorie. Si trois équipes ou moins sont engagées dans une catégorie, le classement de celle-ci sera établi à l'issue du tir de qualification.
- La série de qualification sera de 12 volées de 12 flèches **ou 2 x 6 volées de 12 flèches** (3 flèches par archer), en rythme A-B, C-D, avec toujours une féminine présente à chaque volée. Volée de 2 x 90 secondes.
- Chaque archer est libre de choisir son blason mais ses 3 flèches ne doivent être que dans un seul trispot, une seule flèche par spot.
- Le marquage des points sera effectué par un archer d'une autre équipe de la même catégorie (qualification et matchs)
- A l'issue du tir de qualification, les 3 premières équipes (poule de 5) ou les 2 premières (poule de 4), marquent 1 point bonus.
- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fera sur le nombre de 10 puis du nombre de 9.
- Les matchs de poules par catégorie se feront en 3 volées de 12 flèches (3 flèches par archer), avec un maximum de 2 archers sur le pas de tir simultanément, avec toujours une féminine présente à chaque volée. Volée de 150 secondes.
- A l'issue de chaque match, l'équipe vainqueur marque 1 point.
- En cas d'égalité de points à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage (une flèche par archer). Volée de 60 secondes. Le meilleur total gagne le match.
- A la fin de la série de matchs, l'équipe totalisant le plus de points est vainqueur de sa catégorie.
- **En cas d'égalité de points à l'issue des matchs, il sera procédé à un tir de barrage (une flèche par archer). Volée de 60 secondes. Le meilleur total gagne le match. Si le total est identique, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre remporte le match.**

- **Déroulement des matchs :**

- Poule de 4 équipes :
 - 1er match : 1 contre 4 et 2 contre 3
 - 2ème match : 1 contre 3 et 2 contre 4
 - 3ème match : 1 contre 2 et 3 contre 4
- Poule de 5 équipes :
 - 1er match : 2 contre 4 et 3 contre 5 - équipe 1 exemptée

2ème match : 1 contre 3 et 4 contre 5 - équipe 2 exemptée
 3ème match : 1 contre 4 et 2 contre 5 - équipe 3 exemptée
 4ème match : 1 contre 5 et 2 contre 3 - équipe 4 exemptée
 5ème match : 1 contre 2 et 3 contre 4 - équipe 5 exemptée

- **Programme type de la compétition :**

- 09h15 - 09h45 : Ouverture du greffe
- 09h45 - 10h15 : Volées d'entraînement
- 10h15 - 10h30 : Réunion des capitaines d'équipes
- 10h30 : Début de la série de qualification (pause possible en 2x6 volées)
- 12h30 : Repas
- 14h00 : Début des matchs (pause possible après le 3^{ème} match)
- 16h30 : Podiums

- **Attribution de points pour le classement final :**

- Chaque équipe se voit attribuer un certain nombre de points au vu de son classement à l'intérieur de sa catégorie :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	Equipe absente
10 points	7 points	4 points	2 points	1 point	0 point

- Le département cumulant le meilleur total est déclaré vainqueur.
- En cas d'égalité de points, le vainqueur est celui ayant le plus de 1ères places, puis de secondes. Si l'égalité subsiste, le total de tous les scores de qualification sera pris en compte.

- **Récompenses :**

- La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les derniers matchs.
- Les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées sous la forme choisie par l'organisateur. Le Comité Régional remet un trophée au premier de chaque catégorie.

- **Date d'application :**

- Le présent règlement est applicable à partir du 28 Mars 2026